

On peut bien sûr discuter des mérites de l'irradiation dans divers cas, mais il reste que les inquiétudes concernant la perte de valeur nutritive semblent tout à fait légitimes. Il semble donc que, avant d'autoriser l'irradiation alimentaire, il faudrait procéder à un examen produit par produit, à des doses de rayonnements précises, afin de déterminer s'il en résulte une perte de valeur nutritive importante, lequel examen représenterait un travail énorme. Toutefois, si l'irradiation des aliments était autorisée, un tel examen assurerait aux consommateurs des aliments de la meilleure qualité nutritionnelle possible :

- 12) **Le Comité permanent recommande de procéder à des études approfondies sur la perte de valeur nutritive des aliments dont l'irradiation est actuellement autorisée; il recommande également, dans le cas où les règlements en vigueur seraient modifiés, de soumettre tous les aliments à ces études.**

#### **(iv) Autres questions relatives à l'innocuité des aliments et à la santé**

Comme nous l'avons déjà mentionné, les avis sont partagés sur l'innocuité des aliments irradiés. Le Comité permanent en conclut à la nécessité d'effectuer de nouvelles études toxicologiques afin de bien établir la salubrité des aliments irradiés. Bien sûr, ces études viseraient à évaluer sur plusieurs générations les effets sur le système reproductif, le taux de toxicité chronique et de cancer, de même que les conséquences sur le plan génétique et sur divers autres plans, mais on n'est pas encore certain que la toxicologie ait atteint un degré de perfectionnement suffisant. Il n'est pas sûr qu'elle permette de déterminer les effets à long terme, sur la population, d'une consommation de faible intensité. Comme dans bien des cas, seul l'avenir nous le dira. Par conséquent, le Comité permanent tient à souligner qu'il est important, à son avis, d'attendre que de nouveaux essais toxicologiques aient clarifié les questions relatives à la salubrité des aliments irradiés avant d'envisager la généralisation de ce processus. En termes plus précis :

- 13) **Le Comité recommande d'accorder une importance particulière à la nécessité de compléter les essais toxicologiques par des essais visant à déterminer les effets à long terme (s'il y en a) de la consommation d'aliments irradiés.**

Si l'irradiation alimentaire était pratiquée à plus grande échelle, certains sous-groupes pourraient se trouver à consommer des aliments irradiés dans une proportion bien plus importante que d'autres. En prévoyant un long délai de conservation pour les documents des producteurs, on faciliterait la réalisation d'études épidémiologiques futures visant à déterminer, le cas échéant, les effets chroniques de l'irradiation sur les êtres humains. Cette question et les recommandations s'y rapportant sont abordées plus en détail dans le chapitre 4 .

Même si cette question n'a pas retenu l'attention des témoins, le Comité permanent estime qu'il est important de se pencher sur l'irradiation du fourrage. De façon générale, les additifs présents dans divers aliments de provende peuvent se retrouver indirectement dans la ration alimentaire humaine. Les effets provoqués par ces additifs créent de plus en plus d'inquiétudes au fur et à mesure que les chercheurs établissent des liens entre les substances ingérées par les animaux et la santé humaine. Il se peut que ces inquiétudes valent également pour les denrées de consommation humaine provenant d'animaux nourris de fourrage irradié.